Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260212-D2026_010-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le douze du mois de février à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 05 février 2026
La séance a été publique le jeudi 12 février 2026

Etaient présents : Monsieur GUIDAL, Madame IZAGUIRRE, Monsieur TANGUY, Madame CORLAY, Monsieur CAZEAUX, Madame LE TERRIEN, Madame RIBETTE, Monsieur LE GLOUAHEC, Madame TOULEMONT, Madame BLAIZOT, Madame LE QUER, Madame ZAGO, Monsieur LE MAGUERESSE, Madame NIO, Monsieur JEHANNO, Madame LAMY, Monsieur SCHAFFER.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur BORGNIC (procuration à Monsieur CAZEAUX), Monsieur CHATY (procuration à Madame ZAGO), Monsieur DREANO (procuration à Monsieur GUIDAL), Madame LE LAUSQUE (procuration à Madame IZAGUIRRE), Madame QUERRE-NORMAND (procuration à Monsieur LE MAGUERESSE), Monsieur LE BORGNE (procuration à Monsieur PATUREL), Madame LE MAGUERESSE (procuration à Madame NIO), Madame LE KERNEC (procuration à Monsieur JEHANNO).

Absent : Monsieur BATARD.

Secrétaires de séance : Madame TOULEMONT– Monsieur LE GLOUAHEC

Conseillers en exercice : 27

D2026-010 APPROBATION DU PROGRAMME D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE BATI

Exposé :

Dans le cadre des projets de l'année 2026, la municipalité souhaite effectuer des travaux d'entretien du patrimoine bâti.
La circulaire relative à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la programmation 2026 en date du 17 octobre 2025, impose une délibération approuvant le dépôt de dossier de demande de subvention avec l'estimation des travaux 2026.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver le programme d'entretien du patrimoine bâti avant que le Maire ne sollicite les subventions par décision auprès de la Sous-Préfecture pour les travaux suivants :

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260212-D2026_010-DE

Entretien bâtiments	Coût estimatif HT	Entreprises
Ty Douar Etanchéité toiture zinc école	660,00 €	SMAC
Ty Douar urgent travaux de rechapage	11 398,00 €	SMAC
Ty Douar étanchéité ardoises et pignons	1 505,00 €	SMAC
Centre culturel Artimon Reprise étanchéité	29 593,87 €	SMAC
Centre Culturel Artimon Eclairage	1 192,32 €	YESSS
Centre Culturel Artimon alarme incendie	11 433,82 €	SSI service
Médiathèque alarme incendie	5 395,02 €	SSI service
Mairie – Remplacement vase expansion	515,00 €	Hervé Thermique
Mairie – remplacement pompe sous-station	3 021,26 €	Hervé Thermique
Mairie – remplacement menuiserie	8 402,25 €	MMB
TOTAL	**73 116,54€**	
Entretien bâtiment	Coût estimatif € HT	

L'estimation prévisionnelle des travaux est de 73 116,54€ HT pour une subvention attendue de 27% soit
19 741,47 € et un reste à charge pour la commune de 53 375,07 €.

Proposition :

Vu la circulaire préfectorale en date du 17 octobre 2025 relative à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la programmation 2026.

Vu l'avis de la commission urbanisme et patrimoine, sécurité et sécurité routière, vie quotidienne, mode de déplacement, environnement, développement durable, travaux et voirie en date du 02 février 2026,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le programme d'entretien du patrimoine bâti pour 2026,

- d'autoriser Monsieur le Maire à mandater la facture pour les travaux de rechapage de l'entreprise SMAC avant le vote du budget 2026 au vu de l'urgence des travaux ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document en ce sens.

Après que le Conseil municipal, dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à 26 voix pour.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le 16 février 2026

Madame TOULEMONT	Monsieur PATUREL	Monsieur LE GLOUAHEC
La Secrétaire	Le Maire	Le Secrétaire